



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE
du mercredi 26 mars 2014
Centre Sportif de Versoix - Restaurant Le Repère
de 18h30 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Constitution de l'assemblée générale
- 2) Election des scrutateurs
- 3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2013
(visible sur le site www.ader-versoix.ch)
- 4) Rapport du président
- 5) Rapport du trésorier (exercice 2013)
- 6) Rapport des vérificateurs de comptes
- 7) Rapport des activités 2013
 - 7.1 Participation aux Caisses à savon et Fête de la Jeunesse
 - 7.2 Sondage sur les besoins en parking à Versoix
 - 7.3 Visite de l'Observatoire de Sauvigny
 - 7.4 Création de la commission des fêtes
 - 7.5 Concours de déguisements de l'Escalade
 - 7.6 Site internet www.ader-versoix.ch
 - 7.7 Participation à la réunion des commerçants du 7 novembre 2013
- 8) Approbation des rapports et décharge au comité
- 9) Projets 2014
 - Soutien aux Caisses à savon et Fête de la Jeunesse le 4 mai 2014
 - Concours de déguisements de l'Escalade
 - Projet de rallye à travers les commerçants de l'ADER
 - TéléVersoix – film publicitaire sur les objectifs de l'ADER
 - VERSOIX-REGION
- 10) Présentation du budget 2014 et fixation de la cotisation 2014
- 11) Acceptation des objectifs, du budget et de la cotisation 2014
- 12) Election du comité, de deux vérificateurs de comptes et d'un suppléant
- 13) Présentation des nouveaux membres
- 14) Divers
 - Le mot de Monsieur le Maire

ANNEXES

- Rapport du président
- Bilan et compte d'exploitation au 31.12. 2013
- Rapport des vérificateurs de comptes
- Sondage sur les besoins en parking à Versoix
- Rapport de M. D. Ludi : visite de l'Observatoire du 2.10.2013
- Statistiques du site *ader-versoix.ch* par M. P. Dupanloup
- Rapport de M. P. Schenker : soirée de l'Economie du 7.11.203
- Adhésions et démissions de membres en 2013
- Budget 2014
- Présentation de la commission des fêtes : jeu ADER
- Composition du comité 2014 + vérificateurs aux comptes
- Liste des membres

INVITES

• Mme Sabine Dubois	Déléguée à la promotion de Versoix	Présente
• M. Gilles Chappatte	Président de la FIVEAC	Présent
• M. Pierre Dupanloup	Consultant en communication	Présent
• Mme Edith Buffat	Membre d'honneur	Présente
• M. Maurice Bianchetti	Président d'honneur	Absent
• M. Daniel Fressineau	Retraité des Imprimeries de Versoix	Absent
• M. Yves Golaz	Membre retraité	Absent
• M. Pierre-Alain Monnet	Ancien membre du comité	Absent
• M. et Mme Georges Quadri	Membres retraités	Absents

LISTE DES PRESENCES (membres)

Entreprises représentées	19
Membres excusés	17
Membres absents	6
	<hr/>
Nombre de membres au 26 mars 2014	42
	===

OUVERTURE DE LA SEANCE
à 18h30

M. P. Schenker, président, déclare ouverte la dix-septième assemblée générale ordinaire de l'ADER, et remercie les membres de leur présence. Il souhaite également la bienvenue à **Mme Sabine Dubois**, déléguée à la promotion économique de Versoix, et **M. Gilles Chappatte**, président de la FIVEAC, et les remercie d'avoir accepté notre invitation.

1 Constitution de l'assemblée générale

M. P. Schenker constate que 19 entreprises sont représentées ce soir. La majorité absolue est donc de 10 voix pour les votations proposées par le comité au cours de la présente séance, valablement constituée.

2 Election des scrutateurs

M. F. Lador de *Geneva Cottage* et **M. P. Lutzelschwab** de *Espace Intérieur Sàrl* acceptent d'officier en tant que scrutateurs.

3 Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 27 mars 2013

Aucune question ni remarque n'étant formulée au sujet du procès-verbal visible sur le site www.ader-versoix.ch, celui-ci est approuvé, et décharge est donnée au secrétariat.

4 Rapport du président

M. P. Schenker donne lecture de son rapport

Voir annexe

5 Rapport du trésorier (exercice 2013)

M. R. Antoniadis distribue le bilan et le compte d'exploitation 2013 *Voir annexe*

Le trésorier commente les différents postes en concluant qu'avec un résultat de CHF 709.25 et un capital de CHF 6'118.75, l'année 2013 fut un bon exercice. Il ajoute se tenir à disposition pour répondre à toute question.

M. B. Bohn demande ce qui justifie la différence des « frais de bureau, secrétariat et PV » par rapport à 2012. **M. R. Antoniadis** répond que le nombre d'heures facturées par le secrétariat a augmenté. Bien que prise un peu au dépourvu, **Mme Ch. Djenhani** précise que l'augmentation du temps de travail s'explique par des séances de comité peut-être plus longues et plus nombreuses, ainsi que par le sondage parking et les démarches d'enregistrement des nouveaux membres entre autres.

6 Rapport des vérificateurs de comptes

Rapport de **MM. M. Hollenstein** et **M. P. Lutzelschwab**

Voir annexe

M. P. Lutzelschwab donne lecture du rapport qui recommande d'approuver les comptes.

7 Rapport des activités 2013

7.1. Participation aux Caisses à savon et Fête de la Jeunesse

Relaté dans le rapport du **président**

Voir annexe

7.2. Sondage sur les besoins en parking à Versoix

Tableau récapitulatif + copie de la lettre à la Mairie

Voir annexes

M. R. Antoniadis commente le tableau récapitulatif du sondage effectué en précisant qu'il a été adressé à la Mairie de Versoix pour information.

M. P. Schenker ajoute que le *plan de stationnement de Versoix* a également fait l'objet d'une séance publique le 19 mars 2014.

7.3. Visite de l'Observatoire de Sauverny du 2 octobre 2013

Rapport de **M. D. Ludi**

Voir annexe

7.4. Création de la commission des fêtes

M. M. Jaeggle informe que la **commission des fêtes**, constituée de **MM. .B. Bohn**, **V. Bardet** et de lui-même, s'est réunie le 2 mars dernier afin de réaliser un projet de jeu qui sera présenté au point 9.

7.5. Concours de déguisements de l'Escalade

M. M. Jaeggle relate que grâce à la bonne collaboration entre la **commission des fêtes** et la Commune, avec **M. C. Miche** notamment, le concours de déguisements a remporté un beau succès.

Le transfert du lieu à *Lachenal* a été bénéfique, le nombre de personnes s'en est trouvé en nette progression par rapport aux années précédentes. La présentation des costumes a pu se faire au vu de tous et dans de bien meilleures conditions.

M. M. Jaeggle remercie la Commune et tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cet événement que la **commission des fêtes** tâchera d'améliorer encore cette année.

7.6. Site internet www.ader-versoix.ch

Voir annexe

M. P. Dupanloup rappelle la structure du site par une « démonstration en direct » en projetant les différentes pages sur le mur de la salle, et suggère à chacun de l'insérer dans ses favoris !

M. P. Dupanloup prie également chacun de bien vouloir lui communiquer toute éventuelle modification, de manière à ce que le site puisse être régulièrement mis à jour.

M. P. Malek-Asghar demande pourquoi la raison sociale « **Association pour le Développement de l'Economie Régionale** » a été modifiée sur le site en « **Association Des Entreprises Régionales** », car les buts, selon lui, ne sont pas les mêmes.

M. P. Dupanloup répond que le comité avait alors souhaité, tout en gardant les mêmes initiales, raccourcir la raison sociale dans un souci de simplification.

M. P. Schenker admet que cette modification puisse porter à confusion, et informe que la raison sociale initiale sera rétablie.

7.7. Participation à la réunion des commerçants du 7 novembre 2013

Rapport de **M. P. Schenker**

Voir annexe

8 Approbation des rapports et décharge au comité

Après avoir demandé à l'assemblée si des objections ou questions étaient à formuler concernant les différents rapports susmentionnés incluant les comptes 2013, **M. P. Schenker** constate que ceux-ci sont en globalité approuvés à l'unanimité. Décharge est donc donnée au comité.

9 Projets 2014

● **Soutien aux Caisses à savon et Fête de la Jeunesse du 4 mai 2014**

M. P. Schenker explique que le comité souhaite maintenir son soutien à cet événement, tout en diminuant quelque peu sa participation financière.

Le stand habituel sera remplacé par une banderole placée dans le virage du parcours, pour une meilleure visibilité de l'ADER.

Notre « pilote attitré », **M. C. Buchmann**, fera la descente d'ouverture dans la caisse prêtée par le CASV et décorée par **M. P. Dupanloup**, comme les années précédentes.

● **Concours de déguisements à l'Escalade**

M. M. Jaeggle espère avoir à nouveau une bonne collaboration entre la Commune et la **commission des fêtes** afin de réitérer le succès de 2013.

- **Projet de rallye à travers les commerçants de l'ADER**

Explication du « Jeu ADER »

Voir annexe

M. M. Jaeggle fait part du projet de jeu mis sur pied par la **commission des fêtes**. Une documentation explicative est remise à chacun.

Le jeu est étudié pour **promouvoir la consommation locale**, en offrant des prix attractifs, tout en prenant le moins de temps possible aux membres.

Le principe du jeu, d'une durée idéale d'un mois, est basé sur la distribution de vignettes lors d'un achat par un client d'une part, et par une question posée sur un objet mis en évidence par le commerçant d'autre part.

Le client recevrait un « petit cadeau » en répondant juste à la question, et un prix plus important récompenserait la page de vignettes pleine.

Le jeu est conçu de telle manière à ce que **TOUS** les membres puissent participer, même ceux qui n'ont pas de vitrine ou de boutique accessible au public. Un objet choisi par un membre avocat par exemple, ainsi que la question s'y rapportant, pourront être exposés dans la vitrine d'un autre membre, qui détiendra également un jeu de vignettes « aléatoires », c'est-à-dire des autres membres.

Après une explication détaillée du jeu, **M. M. Jaeggle** se propose de répondre à toutes questions et demande à l'assemblée si l'idée de ce jeu lui semble réalisable.

Mme D. Eberlé-Brambilla demande comment ferait-on connaître l'existence de ce jeu. **M. V. Bardet** répond que l'information pourrait se faire par le biais du Versoix-Région, du site internet de l'ADER, des membres, etc.

M. P. Lutzelschwab suggère une diffusion par « tous ménages ». **M. M. Jaeggle** répond que cela serait trop onéreux. En effet, 10'000 papillons à -.20cts uniquement pour la distribution, soit CHF 2'000.- sans compter l'impression des papillons !

Mme N. Pulver trouve que la durée d'un mois est **très courte** pour visiter tous les membres.

M. P. Malek-Asghar demande si les prix sont alléchants ! **M. M. Jaeggle** répond que le budget comprenant la réalisation du jeu et un prix tel qu'un **vélo électrique** par exemple reviendrait à environ CHF 5'000.-.

M. M. Honoré trouve le règlement du jeu trop **compliqué**.

M. Ch. Courtois pense que si le jeu semble un peu compliqué à première vue, c'est parce qu'il y a **deux jeux** en un, un avec les vignettes et un grand prix, et un second avec les questions et les petits cadeaux. **M. M. Honoré** trouverait judicieux de séparer les deux jeux.

Projet de jeu ADER (suite)

M. S. Street suggère de maintenir le concept en réduisant à **10** le nombre de commerces à visiter, ainsi que le nombre de questions.

Le trésorier, M. R. Antoniadis, attire l'attention sur le fait que sans sponsor ou augmentation de la cotisation, ce jeu sera financièrement irréalisable.

M. M. Jaeggle envisage la possibilité d'utiliser le budget qui était destiné aux publications dans le *Versoix-Région* pour financer une partie du jeu.

M. M. Jaeggle informe que la **commission des fêtes** affinera le projet en fonction des remarques faites ce soir, et demande à l'assemblée si d'autres membres souhaitent rejoindre la commission. Trois membres se proposent :

- **M. M. Honoré**, HProd.ch (pour ce projet uniquement)
- **M. F. Lador**, Genève Cottage
- **M. J. Picot**, Picot, Street & Associés

- **TéléVersoix – film publicitaire sur les objectifs de l'ADER**

M. M. Honoré a remis un projet de texte que le comité va étudier. Quant au tournage du film, il est prévu dès le retour des beaux jours.

- **VERSOIX-REGION**

M. M. Jaeggle répète qu'il serait prêt à **sponsoriser le jeu ADER** en lieu et place des annonces que le comité avait prévu de publier dans le *Versoix-Région*.

10 Présentation du budget 2014 et fixation de la cotisation 2014

M. R. Antoniadis commente le budget 2014 avec le maintien de la cotisation annuelle à CHF 240.-, et se propose de répondre aux éventuelles questions.

M. J. Picot suggère de revoir la cotisation un peu à la hausse pour pouvoir se fixer des objectifs plus ambitieux. Par rapport à d'autres associations, le montant de la cotisation lui semble plutôt faible.

M. R. Antoniadis répond que par expérience des années précédentes, une augmentation de la cotisation aurait pour conséquence la démission de certains membres, et que la tendance serait plutôt à la baisse pour attirer de nouveaux membres. Cela dit, une augmentation de la cotisation pourrait être suggérée pour 2015 si les objectifs fixés le justifient.

M. P. Malek-Asghar explique que grâce à la *soirée de l'économie* du 7 novembre dernier, le nombre des membres a augmenté, et qu'il serait un peu contre-productif, voire délicat d'augmenter la cotisation tout de suite après. De plus, il ne faut pas oublier que certains membres font partie d'autres associations professionnelles et qu'une augmentation de cotisation, non justifiée pour l'instant, risquerait de les faire partir.

11 Acceptation des objectifs, du budget et de la cotisation 2014

Le budget, la cotisation annuelle de CHF 240.-, ainsi que les projets cités plus haut, sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

12 Election du comité, de deux vérificateurs de comptes et d'un suppléant

Le président annonce que **M. L. Giordano**, de la *Banque Raiffeisen de la Versoix*, a décidé de se retirer du comité par manque de disponibilité. Il annonce également le retour à l'association et au comité d'un membre fondateur de l'ADER, **M. C. Pisani**, de *ActaPlus SA*, ainsi que la venue d'un nouveau membre à l'association et au comité, **M. J. Picot**, de *Picot, Street & Associés*.

Le comité 2014 se compose désormais comme suit : *(par ordre alphabétique)*

Roger ANTONIADIS (trésorier), **Carl BUCHMANN** (membre), **Christiane DJENHANI** (secrétariat), **Pierre DUPANLOUP** (consultant en communication), **Michel JAEGGLE** (membre), **Dominique LUDI** (vice-président), **Jérôme PICOT** (membre), **Claudio PISANI** (membre), **Pierre SCHENKER** (président).

La commission des fêtes 2014 est constituée de : *(par ordre alphabétique)*

Vincent BARDET, **Benoît BOHN**, **Matthieu HONORE**, **Michel JAEGGLE**, président, **Jérôme PICOT**, **Frédéric LADOR**,

La fonction de vérificateurs des comptes sera assurée par :

M. Michel HOLLENSTEIN (2^{ème} mandat) et **M. Matthieu HONORE** (1^{er} mandat)

La fonction de suppléant est acceptée par :

M. Christophe COURTOIS

Voir coordonnées annexées

⇒ La composition du comité, de la commission des fêtes, des vérificateurs aux comptes et du suppléant 2014 est acceptée à l'unanimité.

M. P. Schenker rappelle que les séances du comité sont ouvertes à tous, et qu'il suffit de s'annoncer auprès d'un des membres du comité ou du secrétariat pour y prendre part.

13 Présentation des nouveaux membres

En 2013, 8 nouveaux membres ont rejoint l'association :

1. ActaPlus SA, M. C. Pisani, **2. Ferme Courtois**, M. Ch. Courtois, **3. Genève Cottage**, M. A. Sompairac, **4. Hprod.ch**, M. M. Honoré, **5. KS Sécurité Services Sàrl**, M. K. Ajeti, **6. Picot, Street & Associés**, M. J. Picot, **7. Thérapeute-Médiatrice**, Mme D. Eberlé-Brambilla, **8. Vitrerie de Versoix**, M. X. Fracheboud.

Présentation des nouveaux membres (suite)

N'ayant pas reçu de présentation à lire de la part des nouveaux membres excusés, **le président** donne la parole aux nouveaux membres présents.



M. C. Pisani explique les raisons de son retour à l'association, motivées par son désir d'aller à la rencontre du nouveau tissu économique qui s'installera prochainement dans les nouvelles constructions versoisennes.

Il lui semble primordial d'entamer le **dialogue** avec les **nouveaux arrivants**, en leur rendant visite individuellement, afin qu'ils rejoignent l'association de manière à **promouvoir ensemble** les **produits et services du terroir**. L'idée est d'agir **avec** et non pas contre les nouveaux venus.



M. J. Picot se présente et espère par son dynamisme, apporter un **souffle nouveau** pour tenter de placer la **barre plus haut**, afin que la liste des entreprises adhérentes augmente encore.

Il en profite pour faire part d'un « **coup de gueule** » envers la Commune, avec qui il a rencontré beaucoup de difficultés pour l'installation d'un **totem** signalisant l'emplacement de son étude. Il aurait souhaité un meilleur soutien et espère une meilleure collaboration à l'avenir.



M. F. Lador présente le *Genève Cottage*, **résidence hôtelière** dotée d'un café, d'un restaurant, de 18 chambres et de deux suites. Il se réjouit d'y accueillir les membres de l'ADER !

Il saisit l'occasion pour remercier **Mme S. Dubois** et **M. M. Armand-Ugon** de la Commune, pour leur rapidité et efficacité à régler un problème de parking survenu récemment.



M. Ch. Courtois présente son **exploitation agricole familiale**, composée de 50 hectares de surfaces arboricoles et maraîchères, et d'un magasin proposant les produits du terroir, dont notamment les fameuses lentilles dégustées par les membres de l'ADER lors d'une visite antérieure.



Mme D. Eberlé-Brambilla fait partie d'un réseau de **médiation-thérapie** qui propose une aide externe et impartiale lors de litiges aussi bien **familiaux** qu'au sein d'une **entreprise**.

14 Divers

- **Le mot de Monsieur le Maire**

M. P. Malek-Asghar est content des propositions dynamiques du comité discutées ce soir, ainsi que du bon exemple de collaboration avec la mairie évoqué par **M. F. Lador**.

Il est d'avis que le rôle de l'ADER est aussi d'aller **au devant** des nouvelles entreprises qui s'installeront prochainement à Versoix, en participant notamment aux séances publiques pour faire leur connaissance.

M. le Maire est bien **conscient** que les constructions en cours ne peuvent se faire sans nuisances et **désagréments** pour certains. Il reste toujours des améliorations et **ajustements** à faire car il est difficile de tout contrôler et faire juste du premier coup. Il ajoute que tout rentrera dans l'ordre dans deux à trois ans, et que d'ici là la **discussion reste ouverte** afin de tendre vers la meilleure **harmonie** possible.

En ce qui concerne l'attribution des **travaux communaux**, certains sont déçus de ne pas être retenus. Là encore assure **M. P. Malek-Asghar**, la Commune essaye de **faire au mieux**, selon le budget, les critères de sélection, etc.

Pour conclure, **M. P. Malek-Asghar** se réjouit des nombreuses inaugurations à venir, telle celle de la veille à la COOP, et espère retrouver les membres lors des prochaines séances publiques. Il termine par un « Vive Versoix ! » sous les applaudissements de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, **M. P. Schenker** remercie chacun de sa participation, et particulièrement **M. P. Dupanloup** qui tout au long de la soirée, a illustré les propos évoqués par des projections du site de l'ADER.

CLOTURE DE LA SEANCE à 20h30
